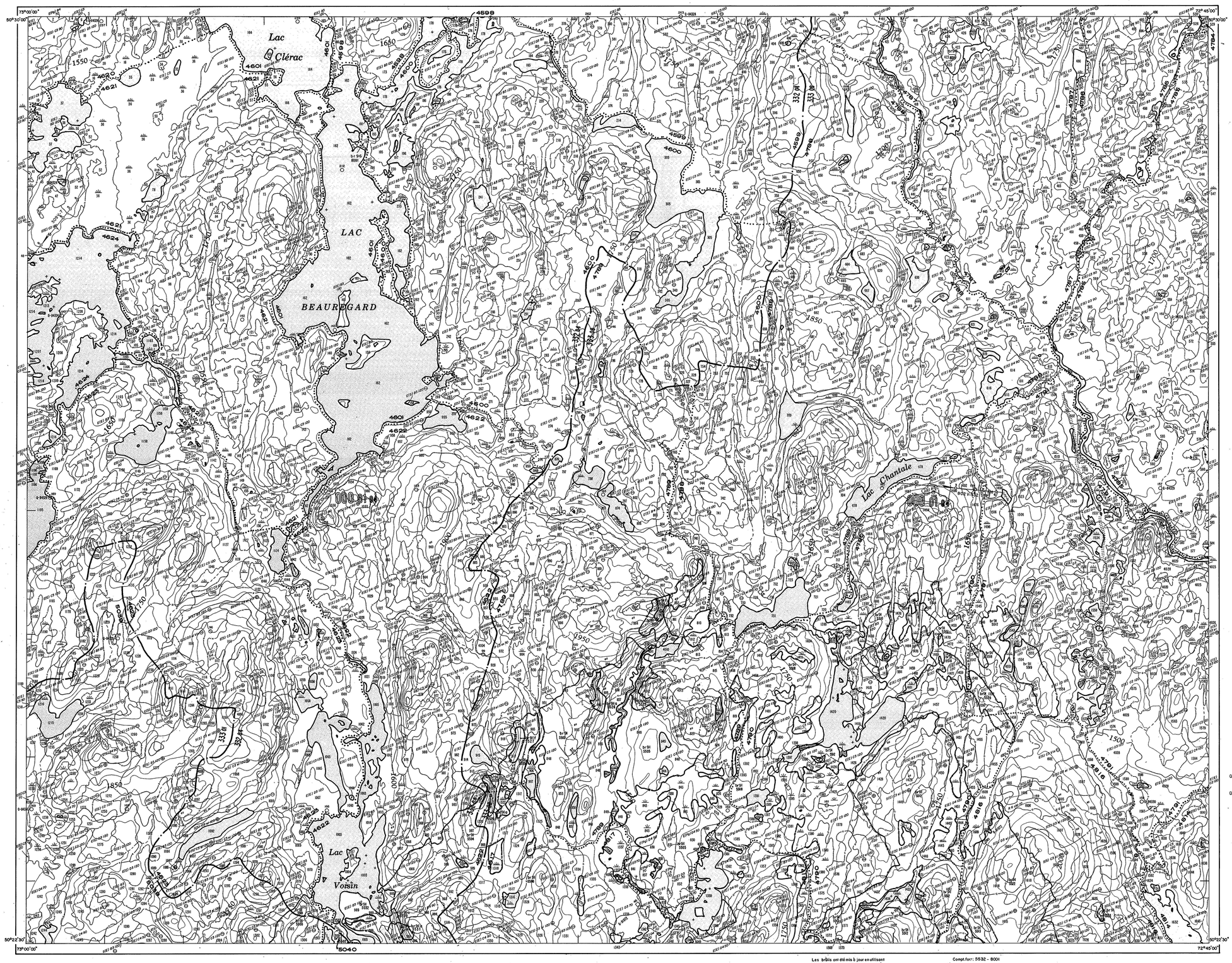

Les brûlis ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991.

Compt.for.: 5532 - 8001

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Dégagement (manuel ou à pied)	b-p
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Ensemencement naturel	en
Ensemencement artificiel	ea
Épidémie commerciale	ec
Récolte dans les brûlés brûlés (date de feux)	wo

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (Pb)
— — à pin rouge ..... R (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à mélèze ..... R (Me)
— — à peuplier (tremble) ..... R (Pe)
Pessière ..... E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tige) ..... E (E)
— — à thuya (cèdre) ..... E (C)
— — à mélèze ..... E (Me)
— — à pruche ..... E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (Pb)
— — à pin rouge ..... E (Pr)
— — à pin gris ..... E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette ..... E (S)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... EpB p
— — (plantation d'épinette rouge) ..... EpR p
— — (plantation d'épinette noire) ..... EpN p
— — (plantation d'épinette rouge) ..... EpR p
Sapinière ..... S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (Pb)
— — à pin rouge ..... S (Pr)
— — à pin gris ..... S (Pg)
— — à pruche ..... S (Pr)
— — à peuplier ..... S (Pe)
— — (plantation de sapin baumier) ..... SaB p
Pinède à pin blanc ..... Pb
— — avec pin rouge ..... Pb(Pr)
— — — et/ou rouge (Ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pb(Pb)
— — — — à bouleau blanc ..... Pb (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — — — avec mélèze ..... Pb (Me)
— — — — avec pin gris ..... Pb (Pg)
— — — — avec pruche ..... Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — (plantation) ..... Pb p
Pinède à pin rouge ..... Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — avec mélèze ..... Pr (Me)
— — — avec pin blanc ..... Pr (Pb)
— — — avec pruche ..... Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation) ..... Pr p
Pinède à pin gris ..... Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pg(Pg)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — avec mélèze ..... Pg(Me)
— — — avec pin blanc ..... Pg(Pb)
— — — avec pin rouge ..... Pg(Pr)
— — — avec pruche ..... Pg(Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — (plantation) ..... Pg p
Cédrière C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — — à mélèze ..... C (Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (Pb)
— — — à pin rouge ..... C (Pr)
— — — à pruche ..... C (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (plantation de thuya) ..... ThO p
Pruchière ..... Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr(Ep)
— — — à mélèze ..... Pr(Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr(Pb)
— — — à pin rouge ..... Pr(Pr)
— — — à pin gris ..... Pr(Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr(S)
— — (plantation) ..... Pru p
Mélèzin ..... Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Me(Me)
— — — à thuya (cèdre) ..... Me (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge ..... Me(Pr)
— — — à pin rouge ..... Me(Pr)
— — — à pin gris ..... Me(Pg)
— — — à peuplier ..... Me(Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me(S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... MeLo p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... MeJ p
— — (plantation de mélèze hybride) ..... MeL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Mélangés d'essences intolérantes avec pin gris	P(Pg)	P(Pg)
— — — — avec pin blanc	P(Pb)	P(Pb)
— — — — avec pin rouge	P(Pr)	P(Pr)
— — — — avec mélèze	P(Me)	P(Me)
— — — — avec sapin	P(S)	P(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	P(E)	P(E)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)
— — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)
— — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)
— — — avec mélèze	BB(Me)	BB(Me)
Bouleaux à bouleau jaune avec pin blanc	BJ(Pb)	BJ(Pb)
— — — avec pin rouge	BJ(Pr)	BJ(Pr)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peupleraies avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)
— — — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe(M)	Pe(M)
Érablières à résineux	Er(R) p	Er(R) p
Érablières résineux	Er (R)	Er (R)
— — — à pin gris	Er(Pg)	Er(Pg)
— — — à pin rouge	Er(Pr)	Er(Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M(F)	M(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
— — à peuplier	Pe
Bouleaux à bouleaux blancs	BB p
— — — bouleaux jaunes	BJ
Peupleraies	Pe
Érablières rouge	Er
Chênaies	Ch
— — — à bouleaux blancs	Ch (E)
— — — à bouleaux jaunes	Ch (E)
— — — à peuplier	Ch (Pe)
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Ch (F)
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Ch (F)
Plantation d'érables à sucre	Er p
— — — de bouleau jaune	BoJ p
— — — de chêne	Ch p
— — — de peuplier hybride	PeHy p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par trouées	cs
Coupe partielle plus épidémie légère	cs
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	b
Chablis totale	cht
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DG.
10 (ans)	0-20 cm
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
150 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JrI jeune irrégulière: Prog. à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
VrI vieux irrégulière: Prog. à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieilles de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	minus
Modérée	30 à 60 %	+
Forte	60 à 80 %	++
Abrupte	80 % et plus	+++
Classe de pente inconnue	0 à 80 %	?

N. B. - Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 50 C1 C3 ct 50 P 0
- S — sapinière
- 50 — densité
- C1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- ct — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- P — groupement
- 0 — sous-groupe d'essences

R C5 c1 60 D1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- c1 — cause de l'origine
- 60 — densité
- D1 — classe de hauteur
- R — groupement
- — signe de contact

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m-4m)	2	3	4	5	6 (4m-7m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. INTERNATIONALE LTÉE.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. ÉVÉRIFIÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 25-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 5
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 01
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 33
Bassin primaire 06*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 90
Division de recensement 90
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... 4788 *
Région écologique 12d

Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1984 / Année de publication : 1985 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/8/84
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-11 S.E.	32-10 S.O. S.E.	32-9 S.O.
32-6 N.E. S.E.	32-7 N.O. S.O. S.E.	32-8 N.E. N.O. S.O. S.E.
32-3 N.E.	32-2 N.O. N.E.	32-1 N.O.

32 I/7 N. O.

2